

Réunion du CA de l'AJRO – 7 décembre 2010

Procès-verbal

Le 7 décembre 2010

chez Émilie et Édouard à 19h30

Membres du CA présents :

Yanick Vallières – Président

Corinne Lavallée – Secrétaire

Émilie Guibault – Trésorière

Benjamin Lévesque-Staes – Administrateur des activités

Édouard Beirnaert – Administrateur des activités

Jonathan Lapointe – Administrateur aux communications

Mylene Damphousse – Administratrice

Membres du CA absents :

Maxime Lamothe – Administrateur

Maxime C-Tousignant - Administrateur

1. Ouverture

1.1 Ouverture de la réunion

Yanick propose l'ouverture de la réunion à 20h15.

Mylène appuie.

1.2 Lecture et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé suite aux ajouts (6.1, 6.2, 6.3, 6.4) dans la section Varia.

2. Suivis

2.1 Retour sur le rapatriement des costumes (Benjamin)

Les costumes sont encore dans la cabane sur le terrain. Benjamin a rapatrié ce qui est relatif à l'homologation ainsi que le « diable ». Cela sera entreposé chez Édouard et Émilie.

2.2 Retour sur l'argent et l'épée qu'il fallait aller récupérer (Jonathan)

Marie-Ève devait récupérer l'épée, mais ce sera Jonathan qui prendra la relève. Nous devons trouver les deux personnes qui étaient présentes lors de l'activité afin qu'elles témoignent du fait qu'une épée a été perdue lors de l'activité. De plus, nous n'avons toujours pas été payés pour cette activité. Nous avons une entente verbale uniquement. Dorénavant, il faudrait voir à développer une entente de services. Jonathan s'occupe de communiquer avec l'école.

2.4 Retour sur la rencontre avec M. Forget

Les dates pour la saison 2011 sont en ligne. Nous remercions Alexandre Mantha d'avoir assisté à la réunion chez M. Forget le 28 novembre dernier. Cette année, le coût du terrain augmente de 25\$ par Grandeur Nature. M. Michel Forget ne demande pas le même prix à toutes les organisations de Grandeur Nature. On pourrait peut-être tenter de connaître le prix que paient les autres organisations en les approchant à ce sujet. Il serait intéressant de ne pas augmenter les frais de location du terrain de 25\$ par Grandeur Nature étant donné que nous n'avons plus autant de joueurs et que notre bassin de joueurs a diminué. Présentement, cela ne coordonne pas avec notre budget prévisionnel. Nous sommes d'accord pour négocier le prix avec M. Forget en autant que nous ne perdions pas le

terrain. De plus, il semblerait que le terrain n'ait pas été payé pour le Grandeur Nature du mois de septembre 2010. Dorénavant, les paiements remis à M. Forget devraient être effectués par un membre du C.A. Nous pourrions aussi faire les chèques en début d'année bien que cela pourrait s'avérer problématique si l'on annule un Grandeur Nature, ou que l'on a un compte sans fonds (ce qui ne devrait pas arriver). Il est aussi suggéré de créer une feuille que nous pourrions faire signer par M. Forget afin de faire le suivi de l'argent donné (sans que cela ait une valeur de reçu). Yanick va donc communiquer avec M. Forget pour faire le suivi du paiement manquant pour le mois de septembre ainsi que pour négocier le coût de location du terrain. Il faudrait aussi envisager la possibilité d'avoir un second terrain. Cela reste dommage étant donné le fait que nous avons investi dans les constructions et qu'il y a déjà beaucoup de constructions sur le terrain. On pourrait envisager la location d'un terrain où se trouve une cabane à sucre (pour l'accès à la cabane qui ferait état d'auberge). Plusieurs détails s à envisager.

2.3 Retour sur la réunion de planification stratégique

Un document complet sera présenté au C.A. à la prochaine réunion (en janvier 2011). Présentement, ce qui est primordial est de communiquer avec l'assureur, car ce qui est ressorti de la retraite est le fait que L'AJJRO accepterait de couvrir certains Grandeur Nature de d'autres organisations, et s'il y a de l'alcool à ces événements, est-ce qu'il y aura des impacts sur la couverture ou la prime ? L'intérêt de ce nouvel engagement serait au niveau de la séparation des coûts. De plus, cette nouvelle façon de faire ferait en sorte que les déficits ne pèseraient plus sur le C.A. La prochaine étape est la préparation du document qui explique ce qui est ressorti de la retraite de l'AJJRO (28 novembre 2010). Les documents doivent être prêts pour la prochaine réunion. Marie-Jules, Mylène et Yanick seront sollicités pour la rédaction de ce document, car ils étaient présents lors de la retraite. Les comités risquent de subir une restructuration. Les organisations de Grandeur nature (ou autres activités) seront décrites (pour l'instant) comme une « bannière » (terme signifiant les différentes organisations). Les bannières auraient des frais d'utilisation (selon le degré d'utilisation). Ils pourraient choisir parmi différentes options (ex : Costumes et assurances, assurances seulement, etc.). Le coût varierait selon les options choisies par les « bannières ». Au niveau de l'homologation, il reste à voir si l'on veut que ce « service » soit offert aux « bannières ». Selon le nouveau modèle, L'AJJRO devient une boîte à outils. Il faudra des ententes papier (voir Maxime Chagnon-Tousignant au niveau des règlements) avec ces bannières. Cette façon de faire n'impliquera pas autant le C.A de l'AJJRO qu'avant. De plus, maintenant que l'on connaît les dates pour les Grandeur nature de la saison 2011, si jamais on constate que l'on a trop de date, on pourrait envisager la sollicitation des gens pour organiser un Grandeur Nature. Les soumissions de scénarios pour les Grands Nature sont à remettre le 15 janvier 2010. Marie-Jules, la Compagnie errante ainsi qu'Alexandre Charrette (cela reste à confirmer) ont l'intention d'organiser un Grandeur Nature. On aimerait avoir des Grandeur nature « style caravane ». On n'a pas d'obligations à utiliser nos dates de terrain, mais une close entre l'AJJRO et les diverses « bannières » devra être établie. Yanick a fait un bref suivi avec Benoit Denault (Milandes). Ce dernier est encore intéressé à une entente s'il y a déploiement vers la nouvelle structure. Ils iront dîner ensemble pour en parler plus longuement. Lors de l'AGA, l'ensemble des changements nécessaires pour créer la nouvelle structure seront présentées comme un seul projet global. Il n'y aura donc qu'un seul vote question de pour prévenir le morcellement du projet en différentes propositions qui pourraient ne pas être toutes adoptées/rejetées, ce qui pourrait aboutir en un résultat final incohérent.

Dès que possible la proposition sera mise en ligne sur le site web, le débat à son sujet pourra ainsi y être tenu ce qui devrait limiter la période d'interventions pendant l'AGA que nous souhaitons moins houleuse. Le document sera en ligne dès qu'approuvé par le C.A. suite à sa réunion du mois de janvier 2011.

***À noter que tout ce qui a été mentionné concernant la nouvelle vision de l'AJJRO est conditionnel à ce qu'il sera possible de faire avec les assurances ET au vote qui aura lieu à la prochaine Assemblée générale annuelle. ***

3. Administration interne

3.1 Finances 2009-2010 (Émilie)

Émilie a passé près de 4 heures à vérifier nos états financiers et peaufiner le budget. Nous la remercions. Les écarts budgétaires sont dus à un problème avec le logiciel d'inscription de l'AJJRO et à l'écart qui était présent au début de l'année financière. Le déficit sera entre 80\$ et 200\$. Le budget prévisionnel est à revoir et d'autres modifications risquent de suivre suite à l'AGA du mois de février. De plus, il est possible que l'argent provenant des « bannières » aille sous la catégorie « levée de fonds ». Émilie se demande s'il n'y a pas moyen d'éviter de payer son frais d'inscriptions à l'AJJRO lorsqu'un administrateur est sur le C.A, mais qu'il ne prend part à aucune activité pendant la saison. Yanick répond que oui, une disposition existe à cet effet dans les règlements administratifs et permet au C.A. de nommer des membres honoraires.

4. Relations externes

4.1 Demande de partenariat / commandite avec *Calimacil* et *Artisans d'Azur* (Édouard)

Les courriels envoyés par Édouard à *Calimacil* ne semblent pas se rendre donc le message d'Édouard sera envoyé sur Facebook. De leur côté, les *Artisans d'Azur* n'ont pas répondu. La prochaine étape sera de les appeler. Une autre raison dans le délai de leurs réponses serait le fait qu'ils sont probablement occupés à cause du Salon du cadeau médiéval (à Montréal).

5. Comités

5.1 Projet de calendrier (Benjamin et Marie-Jules)

Benjamin et Marie-Jules se sont rencontrés et ont établi une liste de candidats possibles pour le calendrier. Cela débutera le dimanche 12 décembre. Le coiffeur de Marie-Jules (qui a déjà travaillé pour le *Cirque du Soleil*) a accepté d'aider bénévolement avec les coiffures et le maquillage. Il s'agira d'un calendrier mixte incluant 18 mois. Le design du calendrier est déjà choisi. Le coût est encore à déterminer. Nous allons peut-être communiquer avec le même imprimeur que l'an dernier. L'an dernier, on n'a pas eu de retour d'argent de la vente des calendriers. Nous avons plutôt subventionné le concept puisqu'il faisait la promotion de l'AJJRO. Cinquante calendriers s'étaient vendus. Toutefois, il est impossible de calculer l'impact que cela a eu au niveau de notre visibilité. Finalement, Les photos et le graphisme seront faits gratuitement et bénévolement par Benjamin et Marie-Jules. L'an dernier Marie-Jules avait montré le calendrier de l'AJJRO à *Bicolline* et les gens avaient beaucoup aimé. Le calendrier sera donc vendu à *Bicolline* l'été prochain.

5.2 Levée de fonds FundScrip (Mylène)

La Levée de fonds FundScrip a été affichée sur le site internet de l'AJJRO ainsi que mentionnée dans la Chronique du président (Yanick). Il a été suggéré la possibilité d'appeler les gens pour leur parler de cette Levée de fonds. Certains ne seront pas intéressés, car ils ne peuvent pas « gagner des points » sur leurs cartes de crédit et/ou sur leurs cartes de points *Airmiles* ou *Aeroplan* par exemple. Pour faire la promotion de cette levée de fonds, nous n'avons qu'à dire : « qu'au lieu d'essayer de vous vendre une plaquette de chocolat 5 fois le prix qu'elle vaut, on vous propose quelque chose de concrètement utile ». Mylène suggère que nous achetions des cartes-cadeaux à l'avance afin que les gens puissent les acheter et les recevoir instantanément. Nous attendrons toutefois que cette levée de fonds soit davantage connue par nos membres/proches. Cette année, nous ferons l'achat de cartes pour les dépenses reliées aux Grandeurs Natures (ou autres).

6. Varia

6.1 Comité promotion et Levée de fonds

Il pourrait être intéressant de créer des cartes d'affaires plutôt que des pamphlets. Cela se donne mieux et se transporte mieux aussi.

6.2 Site internet de l'AJJRO

Le design du site internet est difficile et dépend de la direction que prendra l'AJJRO suite à l'assemblée générale annuelle. Chose certaine, la section « nouveaux joueurs » devra être davantage visible.

6.3 Le local de l'AJJRO

Marie-Jules propose de ramener « de la vie » au local de l'AJJRO les vendredis soirs. Elle suggère que les réunions du C.A. aillent lieu au local (cela sera fait dès février). Les réunions au local pourraient aussi encourager les comités à tenir des réunions au local.

6.4 Autres...

Le Noël des joueurs de jeux vidéos est le Winter-Enn-Mas (25 janvier au 21 janvier 2011). On pourrait faire un LAN au local de l'AJJRO. De plus les mercredis soir sont des soirées de jeux de société au OÙ... Quoi! On pourrait penser à y faire un événement.

Le Game Summit d'Ottawa (au Nepean Sportsplex) aura lieu du 18 au 20 février 2011. Il serait intéressant de voir si nous pourrions y être représentés.

Il y aura une réunion du comité des règles le vendredi 10 décembre 2010.

Il faudrait aussi faire imprimer une bannière de l'AJJRO.

7. Fermeture

Mylène propose la fermeture de la réunion à 21h42.

Marie-Jules appuie.